

NETTOYANT FILTRE (liquide)

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

<u>NOM GENERIQUE</u>	NETTOYANT FILTRE (liquide)
UTILISATION	Produit de nettoyage des filtres de piscines.
FABRICANT	LABORATOIRE PAREVA Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
N° d'appel d'urgence	04.91.75.25.25 (Centre Antipoison de MARSEILLE)

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

Composant apportant un danger à la préparation:

NOM CHIMIQUE	ACIDE SULFURIQUE (35%)	
N° CAS = 7664-93-9	N° CE= 231-639-5	N° INDEX = 016-020-00-8

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

PHYS.-CHIMIQUES	Produit inflammable. Produit corrosif.
INHALATION	Irrite le nez, la bouche, la gorge et les poumons.
INGESTION	Provoque une irritation et/ou des brûlures du tractus gastro-intestinal.
CONTACT AVEC LES YEUX	Peut provoquer un endommagement de la vision et de la cornée.
CONTACT AVEC LA PEAU	Peut provoquer des brûlures.

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant environ 15 min en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste.
CONTACT AVEC LA PEAU	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Attention : Enlever immédiatement tout vêtement souillé (à réutiliser qu'après nettoyage). En cas d'irritations, consulter un médecin.
INGESTION	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.
INHALATION	Transporter la personne à l' air frais. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appeler une ambulance.

En cas de malaise ou d'accident, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES	Préparation contenant un solvant des graisses Préparation inflammable, Point éclair = 31 °C
MOYENS D'EXTINCTION	Tous les moyens de lutte contre l'incendie sont autorisés. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas utiliser l'eau en "jet bâton" afin d'éviter les projections.
PRECAUTIONS INDIVID.	Se tenir éloigné d'éventuelles projections.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

Attention produit acide et pouvant générer des vapeurs inflammables

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES : porter un vêtement de protection, des gants et des lunettes adaptés
Se tenir éloigné d'éventuelles projections.

METHODE DE NETTOYAGE Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...). Collecter les déchets dans des fûts en vue de leur élimination (centre de traitement spécialisé).
Si c'est possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé.
Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie...
Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATIONS	Manipuler de préférence à l'écart de toute source d'ignition. Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit frais et ventilé (température de stockage < 40°C). Garder dans l'emballage d'origine; bien fermé.
MATER. RECOMMANDES	Polyéthylène, Polypropylène, PVC.
MATERIAUX DECONSEILLES	Matériaux métalliques.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROT. INDIVIDUELLES Gants résistants aux produits chimiques, lunettes de sécurité ou écran facial, tenue de travail étanche.
Douches de sécurité et lave-yeux à proximité des postes de travail.

Si une dilution est nécessaire, verser le produit dans l'eau et non le contraire.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: liquide (moussant)
COULEUR	: jaunâtre
ODEUR	: alcoolique
pH à 25°C (sol. concentrée)	: env. 0.4 (solution concentrée)
TEMP. D'EBULL.	: 90 - 95°C.
POINT ECLAIR	: 31 °C
AUTO INFLAMMABILITE	: non auto inflammable
EXPLOSIVITE	: non explosif
DENSITE (20°C)	: 1,06 - 1,07
SOLUBILITE DANS L'EAU	Soluble dans l'eau en toutes proportions.
AUTRES	Soluble dans les alcools et les solvants polaires Insoluble dans l'acétone, le toluène, les solvants apolaires

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE	La préparation est stable dans l'intervalle de température de -10 à 30 °C.
CONDITIONS A EVITER	Températures supérieures à 30°C (émission de vapeurs de diméthylcarbinol).
REACTIVITE	Attention : Produit acide, peut réagir violemment au contact des bases (dégagement de chaleur). Ne pas mettre le produit en contact avec des oxydants forts (hypochlorites, chlores organiques, sels peroxydés,...).

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

EFFETS SUR L'HOMME	Risque de brûlures de la peau, des yeux, de l'appareil digestif .
--------------------	-------------------------------------------------------------------

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Pas de données.
Produit acide. Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

DECHETS	Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
EMBALLAGES SOUILLES	Rincer plusieurs fois à l'eau avant rejet ou élimination. Éliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

N° ONU = 1993	Liquides inflammables, n.s.a.	(produit de point éclair = 31°C)
<u>TRANSPORT TERRESTRE</u>	Classe 3 - Groupe d' emballage = III - Code danger = 30	
<u>TRANSPORT MARITIME</u>	Page IMDG = 3345 - Classe 3 - Groupe d' emballage = III	
<u>TRANSPORT AERIEN</u>	Classe = 3 - Groupe d' emballage = III	

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage en **Quantités Limitées**)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

"Contient de l'acide sulfurique"

Symbole de danger **C** - Corrosif

Phrases R

35 - Provoque de graves brûlures

10 - Inflammable.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES (suite):Phrases S

1/2 - Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.

26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2811.19.90**

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date d'impression de ce document.